

<http://pierre-alainmillet.fr/regie-eau>



Conseil de métropole du 14 Décembre 2020

# Une régie pour un service public de l'eau !

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : lundi 14 décembre 2020

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

monsieur le président, chers collègues

**Voilà un des grands dossiers qui marque notre début de mandat et la rupture avec le régime Collomb. Tous les groupes de la majorité avaient mené campagne pour le passage en régie, et nous l'engageons sans tarder, après un travail sérieux et argumenté animé par Anne Groperrin que nous remercions, comme les services qui nous ont permis de nous approprier la démarche et ses enjeux, et il faut aussi les remercier. On ne peut que confirmer ce qui avait été dit il y a 6 ans, les services métropolitains sont capables d'assumer ce passage en régie !**

L'histoire est toujours utile à ceux qui veulent comprendre le monde pour le transformer. Les romains avaient construits le premier réseau d'eau et ses aqueducs tombés en désuétude au moyen-âge. Napoleon III, premier président élu au suffrage universel devenant, tout un symbole sur cette élection, l'empereur renforçant la colonisation en Afrique, crée en 1853 la "compagnie", future CGE, future Veolia. Ce premier réseau d'eau moderne qui nous a légué l'usine de Saint-Clair, avait une concession de 99 ans, mais son incapacité à assurer la qualité sanitaire de l'eau conduit la ville de Lyon à le racheter en 1900, et pendant presque un siècle, l'eau est publique à Lyon... C'est dans ce cadre que se développe les compteurs individuels qui sont le premier outil de gestion des usages contre le gaspillage.

Tout un symbole, c'est la création de la communauté urbaine qui conduit, devant le besoin d'unifier les réseaux, à un retour au privé en 1986... Décidément, de la mise en cause de l'assemblée nationale à celle des communes, le lien entre fausse démocratie et privatisation est profond. Avec parfois des surprises, sans le mode électoral de la métropole choisi par Gérard Collomb, il n'y aurait pas de majorité pour la régie aujourd'hui... c'est ce qui s'appelle boire le calice jusqu'à la lie.

Donc, nous fermons la parenthèse ouverte il y a 30 ans pour reprendre l'histoire publique de l'eau, quand tant de spéculateurs sont aux aguès, comme l'a très bien expliqué Laurence Boffet. Le travail est devant nous, comment augmenter les investissements dans les réseaux pour garantir autant la qualité technique du réseau que la qualité sanitaire de l'eau, comment diversifier et protéger les ressources, sachant que la quantité d'eau sur terre est constante d'un point de vue géologique, mais que l'accès à l'eau douce est inégalement répartie et mise en cause par sa pollution. C'est pourquoi l'enjeu sans doute le plus difficile est la place pour les habitants comme usagers mais aussi comme citoyens... Le travail ne fait que commencer et en nous dotant d'une régie à personnalité morale, nous avons l'ambition de permettre un lien réel avec les citoyens et un débat public sur les enjeux de l'eau, des ressources, des réseaux, des usages. Ce sera aussi un énorme travail avec les agents de la métropole et les salariés de Véolia pour valoriser les savoir-faire et les qualifications, unifier les situations dans le sens du service public, libérer les salariés de Veolia de la pression permanente de la concurrence faussement libre et démontrer la capacité du service public à innover, qualifier, évaluer au seul service des habitants actuels et futurs.

Avec l'adhésion à France Publique, la délibération affirme dès le début du processus la nécessité de penser la régie métropolitaine dans une relation aux autres territoires et aux mutualisations nécessaires à l'échelle nationale pour relever les défis de l'eau. Pour les élus communistes, cela confirme l'enjeu d'un service public national de l'eau, pour mobiliser la recherche scientifique et technique dans tous les domaines. Pour nous, c'est aussi un enjeu d'équité territoriale, et nous pensons qu'une réflexion est nécessaire pour des péréquations régionales permettant aux territoires pour qui le coût d'accès à l'eau est bas de contribuer à la baisse des tarifs des territoires pour lesquels ce coût est élevé. Pour nous, cela suppose la nationalisation de Veolia, comme de Suez, ce qui règle au passage la guerre économique que ces entreprises capitalisées se mènent. Ce serait enfin la défaite finale de la bourgeoisie de l'eau créée par Napoleon III et la victoire des communes, j'allais dire de la commune, mais vous auriez compris.